



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 01 février 2010
A 18H30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil Municipal :

BOUCABEILLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, GRANGEAUD Roger, LAPALU Christian, PAGES Jocelyne, PECH Daniel, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine

Nombre de conseillers en exercice :	11
Nombre de conseillers présents :	07
Nombre de conseillers absents :	04
Procurations :	03

Secrétaire de séance : Mme Joëlle GOUY-RATAJCZAK

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

- **Convention de fourniture d'eau potable à la commune de Sainte Valiere à partir du forage de l'orgeasse – Délibération**

La commune de Ventenac-en-Minervois s'engage à alimenter en cas de problème d'eau la commune de Sainte Valière à partir du forage de l'Orgeasse.

Accord à l'unanimité

- **Cession gratuite du terrain par la commune de Sainte Valiere à la commune de Ventenac - Délibération**

La commune de Sainte Valière s'engage à céder gratuitement à la commune de Ventenac-en-Minervois le foncier correspondant au Périmètre de Protection Immédiat (périmètre clôturé sur la parcelle cadastrée n°664 Section A3) du forage F3 de l'Orgeasse.

Accord à l'unanimité

- **Demande de subvention de l'Association narbonnaise pour les actions d'adaptation**

Refus à l'unanimité

- **Demande de subvention de l'Association ADEPAPE – AUDE**

Refus à l'unanimité

- **Demande de subvention des Restos du Cœur**

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) versera une subvention de 100€ au Restos du Cœur. Une urne de collecte sera également disponible en Mairie pour les administrés qui souhaitent faire un don.

La population en sera informée par le biais d'une note d'information dans les boîtes à lettres.

Accord à l'unanimité

- **Demande d'aide de l'Association Aude Solidarité pour Haïti**

Le CCAS versera une subvention de 100€

Accord à l'unanimité

- **Courrier du Conseil Général**

Le Conseil Général informe que suite à la demande de subvention au titre du programme 2010 du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification, par la commune, en vu du renforcement électrique « Les Mazes », celui-ci pourra être examiné lors d'une prochaine commission permanente du Conseil Général.

- **Courrier de M. Martel**

M. Martel fait part de son souhait de réserver le lot n°19 dans le futur Lotissement Les Mazes III.

- **Inauguration de la Station d'Epuration Intercommunale**

L'inauguration de la Station d'Epuration Intercommunale aura lieu le jeudi 11 février 2010 à 15 H.

- **Courrier de M. Mario Eccli**

M. Eccli demande à installer une remorque de Barbe à Papa et Pop Corn à l'occasion de la Fête Locale.

Accord à l'unanimité

FIN DE SEANCE : 19h20